



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 AVRIL 2023



Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Rivière-Rouge tenue le 11 avril 2023 à 17 h, à la salle Félix-Gabriel-Marchand, située au 259, rue L'Annonciation Sud, 2^e étage, à laquelle sont présents les conseillers suivants : MM. Gilbert Therrien, Alain Otto, Claude Paradis et Sébastien Bazinet.

Le conseiller Pierre Alexandre Morin est absent.

Le poste de conseiller du district numéro 1 est vacant.

Formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Denis Lacasse.

La directrice générale, Mme Lucie Bourque, ainsi que la greffière, Mme Catherine Denis-Sarrazin, sont également présentes.

La directrice du Service loisirs, culture et communications, Mme Marlène Paquin, est aussi présente.

Cette séance est enregistrée et rendue disponible pour visionnement sur le site Web de la Ville de Rivière-Rouge, et ce, au lendemain de la séance.

1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 17 h 01. Le maire de la Ville de Rivière-Rouge et président de l'assemblée, M. Denis Lacasse, constate la régularité de la séance étant donné qu'il y a quorum et que l'avis de convocation de la séance extraordinaire a été notifié à tous les membres du conseil conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

1.2 CONFIRMATION DES PRÉSENCES

Suite à la confirmation, de vive voix, de leurs présences, M. le maire atteste de la présence de chacun des participants.

138/11-04-2023

1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Alain Otto
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que préparé par la greffière, à savoir :

1. OUVERTURE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Confirmation des présences
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Période de questions du public

2. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 2.1 Aucun sujet n'est présenté

3. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

- 3.1 Aucun sujet n'est présenté

4. CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

- 4.1 Aucun sujet n'est présenté



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 AVRIL 2023

5. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

- 5.1 Comités et commissions – Remplacement de la résolution 038/01-02-2023
- 5.2 Vente du lot 6 238 603 – Chemin des Louveteaux – Contre-proposition à la promesse d'achat PA62294

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 6.1 Aucun sujet n'est présenté

7. TRAVAUX PUBLICS

- 7.1 Aucun sujet n'est présenté

8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1 Aucun sujet n'est présenté

9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉCRÉOTOURISTIQUE

- 9.1 Aucun sujet n'est présenté

10. DIVERS

- 10.1 Aucun sujet n'est présenté

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil, si tous les membres sont présents, tout au long de la séance.

ADOPTÉE

1.4 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est posée.

2. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 2.1 Aucun sujet n'est présenté.

3. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

- 3.1 Aucun sujet n'est présenté

4. CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

- 4.1 Aucun sujet n'est présenté.

5. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

5.1 COMITÉS ET COMMISSIONS – REMPLACEMENT DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 038/01-02-2023

CONSIDÉRANT la résolution numéro 038/01-02-2023 qui approuve la nomination des délégués (membres) et substitués suivants au sein des comités et commissions et sur les différents dossiers de la Ville de Rivière-Rouge, des régies et de divers organismes, telle qu'elle a pu être modifiée par des résolutions subséquentes, dont notamment par la résolution numéro 064/20-02-2023;

CONSIDÉRANT que le conseil désire apporter des modifications à la composition desdits comités et commissions;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Claude Paradis
Et résolu à l'unanimité :

139/11-04-2023



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 AVRIL 2023

Que le conseil approuve la nomination des délégués (membres) et substituts suivants au sein des comités et commissions et sur les différents dossiers de la Ville de Rivière-Rouge, des régies et de divers organismes, et ce, à compter du 11 avril 2023 ou à compter des dates spécifiées ci-dessous :

ADMINISTRATION	
Comité finances et gestion de la Ville	Responsable : Denis Lacasse Délégué : Pierre Alexandre Morin Délégué : Sébastien Bazinet La directrice générale La directrice des finances Les directeurs de service lorsque requis
Comité d'accès à l'information	Responsable : Catherine Denis-Sarrazin Membres : Lucie Bourque Diane Bélanger
VOIRIE	
Comité des services techniques	Responsable : Poste vacant Délégué : Claude Paradis Le directeur du service L'adjointe du service Les chefs d'équipe La directrice générale et directrice générale adjointe
COLLECTE SÉLECTIVE	
Conseil d'administration de la Régie de collecte environnementale de la Rouge (RCER)	Représentant : Denis Lacasse Substitut : Alain Otto
Comité consultatif – Projet de valorisation des matières résiduelles - Complexe environnemental de la Rouge (CER)	Responsable : Denis Lacasse Délégué : Alain Otto
Comité de vigilance – Complexe environnemental de la Rouge (CER)	Responsable : Alain Otto Substitut : Denis Lacasse
Complexe environnemental de la Rouge (CER)	Responsable : Denis Lacasse Substitut : Alain Otto
Tricentris, centre de tri	Délégué : Alain Otto
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	
Conseil d'administration des Résidences Villa Cartier	Représentant de la Ville : Gilbert Therrien
Comité de développement économique (CDE)	Responsable : Pierre Alexandre Morin Membre : Denis Lacasse Les directeurs de service lorsque requis
Comité consultatif de développement économique (CCDE)	Responsable : Pierre Alexandre Morin Membre : Denis Lacasse Les directeurs de service lorsque requis



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 AVRIL 2023

Comité des relations avec la Société de développement commercial de Rivière-Rouge (SDC)	Responsable : Sébastien Bazinet
Office municipal d'habitation (OMH) des Hautes-Laurentides	Représentante : Ghislaine Vincent (du 7 novembre 2021 au 6 novembre 2024) Substitut : Claude Paradis
Société de développement du réservoir Kiamika (SDRK)	Responsable : Alain Otto Délégué : Gilbert Therrien Substitut : Denis Lacasse
Comité Multi-Ressources de la Vallée de la Rouge	Responsable : Pierre Alexandre Morin Délégué : Claude Paradis
Conseil d'administration du Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL)	Représentant : Claude Paradis
Comité de toponymie	Membres élus : Sébastien Bazinet Pierre Alexandre Morin Gilbert Therrien
LOISIRS ET CULTURE	
Comité des loisirs	Responsable : Sébastien Bazinet Délégué : Gilbert Therrien
Comité Jeunesse	Responsable : Sébastien Bazinet Substitut : Pierre Alexandre Morin
Réseau Biblio - Culturel	Responsable : Claude Paradis Délégué : Gilbert Therrien
Comité de la Politique familiale municipale et démarche Municipalité amie des aînés (MADA)	Responsable : Gilbert Therrien Délégué : Claude Paradis
Comité de suivi du plan d'action MADA 2020-2025	Responsable : Gilbert Therrien Délégué : Claude Paradis Membres : Rachel Bégin France Berthelette Julie Bougon Carole Guénette Mireille Lacasse Christine Légaré Rhada Praklashiyer Marlène Tanguay La directrice loisirs, culture et communications
Plein Air Haute-Rouge	Responsable : Alain Otto Substitut : Claude Paradis



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 AVRIL 2023

Comité équipement supralocal pour le centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR)	Responsable : Denis Lacasse Déléguée : La directrice générale ou la directrice des finances Substitut : La directrice loisirs, culture et communications
RESSOURCES HUMAINES	
Comité d'évaluation de postes	Responsable : Denis Lacasse Substitut : Gilbert Therrien
Comité des relations de travail	Responsable : Denis Lacasse Délégué : Gilbert Therrien Délégué : Claude Paradis La directrice générale La conseillère en ressources humaines
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET TRANSPORT	
Conseil d'administration du Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle (TACAL)	Représentant : Claude Paradis Substitut : Maire suppléant
Mesures d'urgence pour la Ville	Maire : Denis Lacasse Coordonnateur : La directrice générale ou en cas d'absence, la directrice générale adjointe Coordonnateur adjoint : Le directeur du Service des travaux publics
Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge (RSSIVR)	Représentant : Denis Lacasse Substitut : Claude Paradis
URBANISME ET ENVIRONNEMENT	
Comité chargé d'autoriser les demandes de démolition d'immeubles créé par le Règlement numéro 2022-437 relatif à la démolition d'immeubles de la Ville	Président : Gilbert Therrien Délégué : Sébastien Bazinet Délégué : Pierre Alexandre Morin La directrice urbanisme, environnement et développement économique
Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement (CCUE)	Responsable: Sébastien Bazinet Délégué : Claude Paradis Substitut : Pierre Alexandre Morin Membres : du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2023 : Andrée Rancourt (présidente) Pierre Gagné (vice-président) Nicolas Morin Jean-Pierre Valiquette Nicole Houle La directrice urbanisme, environnement et développement économique



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 AVRIL 2023

Comité technique d'urbanisme et d'environnement (membres du conseil seulement)	Responsable : Sébastien Bazinet Délégué : Claude Paradis Substitut : Pierre Alexandre Morin
Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement	Délégué : Gilbert Therrien Substitut : Sébastien Bazinet

Que les délégués (membres) nommés par la présente résolution siègent sur demande et selon les besoins des différents dossiers desdits comités, commissions, corporations, régies et autres organismes.

Que les personnes nommées sur les comités et commissions mentionnées ci-dessus soient autorisées à participer aux réunions de ces comités et que les frais de déplacement relatifs à ces réunions tenues en dehors des limites de la Ville leur soient remboursés suite à la réception d'une facture détaillée desdites dépenses sur le formulaire transmis par la Ville.

Que la liste des comités et des commissions et de leurs membres respectifs soit publiée sur le site Web de la Ville.

Que la présente résolution remplace la résolution numéro 038/01-02-2023, adoptée lors de la séance ordinaire du 1^{er} février 2023, et ses amendements ainsi que toutes autres résolutions relatives aux Comités et commissions adoptées antérieurement à la présente, incluant sans se limiter à la résolution numéro 064/20-02-2023, et ce, en date du 11 avril 2023.

ADOPTÉE

140/11-04-2023 5.2 **VENTE DU LOT 6 238 603 – CHEMIN DES LOUVETEAUX –
CONTRE-PROPOSITION À LA PROMESSE D'ACHAT PA62294**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 033/01-02-2023 par laquelle le conseil autorise la mise en vente du lot 6 238 603 situé sur le chemin des Louveteaux à Rivière-Rouge à un prix d'environ 180 000 \$;

CONSIDÉRANT la promesse d'achat PA62294 du 3 avril 2023 d'un montant 150 000 \$ reçue par la Ville;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Claude Paradis
Et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge fasse une contre-proposition à la promesse PA62294, conformément aux modalités suivantes :

- Que le prix de vente soit de 170 000 \$, plus les taxes applicables;
- Que l'acheteur assume tous les frais et honoraires de l'acte de vente, de sa publication ainsi que des copies requises;
- Que ladite vente intervienne sans aucune garantie légale de qualité, tel que vu et aux risques et périls de l'acquéreur;
- Que le délai pour l'acceptation de la contre-proposition soit d'une durée d'une semaine suivant sa présentation;
- Qu'aucun certificat de localisation de l'immeuble ne soit fourni par le vendeur;
- Que l'acte de vente soit signé au plus tard le 13 juillet 2023 devant le notaire choisi par l'acheteur.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 AVRIL 2023

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Aucun sujet n'est présenté.

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Aucun sujet n'est présenté.

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Aucun sujet n'est présenté.

9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉCRÉOTOURISTIQUE

9.1. Aucun sujet n'est présenté.

10. DIVERS

10.1 Aucun sujet n'est présenté.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est posée.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition du conseiller Sébastien Bazinet, M. Denis Lacasse, maire et président de l'assemblée, déclare la séance levée. Il est 17 h 06.

Denis Lacasse
Maire

Catherine Denis-Sarrazin
Greffière

Je, Denis Lacasse, maire de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Denis Lacasse, maire